





APPEL A CANDIDATURES Union des Comores

Gouvernance, Paix et Stabilité en Indianocéanie

Postulez et bénéficiez d'un programme de formation à la couverture du fonctionnement de l'Assemblée nationale!

Dans le cadre de son projet « Gouvernance, Paix et Stabilité » financé par l'Agence française de développement, la Commission de l'océan Indien (COI), propose de former 20 journalistes de l'Union des Comores à la couverture du fonctionnement et des travaux de l'Assemblée nationale.

1. Objectif global

Cette activité a pour objectif de renforcer les capacités des journalistes à la couverture du fonctionnement et des travaux de l'Assemblée nationale. Plus spécifiquement, cette formation visera à :

- Améliorer la compréhension du fonctionnement d'institutions démocratiques et la couverture journalistiques de leurs activités ;
- Créer des pistes de collaboration entre médias et institutions démocratiques afin d'améliorer la qualité de l'information en direction des populations ;
- Professionnaliser la couverture journalistique d'institutions démocratiques ;
- Valoriser les compétences internes aux institutions démocratiques dans le cadre de formations pour les journalistes.

2. Le projet

« Gouvernance, Paix et Stabilité » est un projet financé par l'Agence française de développement (AFD). Ce projet d'un montant de 8 millions € est mis en œuvre par la COI sur 5 ans. Le volet de formation consacré à la couverture électorale ambitionne d'améliorer la qualité de la couverture médiatique de ce secteur en renforçant les compétences de 20 journalistes aux Comores.

3. <u>Déroulement de l'activité (programme détaillé disponible)</u>

Le programme se décompose en trois grandes composantes sur trois jours.

<u>Jours 1 et 2</u> : Présentation du fonctionnement de l'Assemblée nationale, rôles du Président, du Secrétaire général, des députés, parcours d'un projet de loi, fonctionnement des comités parlementaires.

<u>Jours 3 et 4</u>: Rappel des règles d'éthique et de déontologie journalistiques, les devoirs et droits des journalistes, les angles de couverture des travaux de l'Assemblée nationale avec exemples et cas pratiques.

<u>Jour 5</u>: Journée d'immersion à l'Assemblée nationale et passage en revue d'activités de l'Assemblée suivi d'une préparation de reportage.

4. Critères d'éligibilité

Les journalistes invités à proposer leur candidature doivent être issus d'un média détenant un permis d'opération local, du secteur public comme du privé. Une répartition équitable des participants (radio, télévision, médias en ligne couvrant les institutions démocratiques) sera recherchée dans la sélection.







Le/la journaliste doit :

- Avoir déjà couvert des travaux de l'Assemblée nationale;
- Avoir la volonté de renforcer ses capacités journalistiques dans la couverture des travaux de l'Assemblée nationale;
- S'engager à suivre l'ensemble de la formation ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- Avoir obtenu l'autorisation par écrit de sa direction pour suivre la formation.

NB: Les candidatures féminines sont très fortement encouragées.

5. Comment candidater?

Les candidats ont jusqu'au **09 avril 2023** pour postuler sur la plateforme d'appel à candidatures : https://bit.ly/GPS_FJ_UC1

Le/la journaliste devra télécharger sur la plateforme les documents suivants au format pdf:

- C\
- Autorisation de la direction
- Lettre de motivation
- Des exemples de production en lien avec la couverture de travaux de l'Assemblée nationale

6. Les dates clefs :

Ouverture de l'appel à candidatures : 20 mars au 09 avril 2023

Date limite de canidature : 09 avril 2023 à 12h (GMT+4 / heure de Maurice)

Sélection des 20 journalistes : 14 avril 2023

Formation à Moroni: 15 au 19 mai 2023

Pour les candidats sélectionnés provenant des autres îles de l'Union, le projet GPS de la COI prendra en charge les indemnités de subsistance (frais de déplacement, hébergement selon la grille de la COI.

7. Les critères de présélection

Les candidatures seront examinées par un jury composé de professionnels des médias de l'océan Indien selon les critères suivants :

Critère	Nombre de points
Niveau d'études et formation professionnelle	30
Expérience professionnelle	30
Connaissance du secteur électoral	20
Motivation	20
Total	100

Pour toutes questions, veuillez contacter Johanna Andriamamonjy: <u>Johanna.a@coi-ioc.org</u>